



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 6 septembre 2013

Lancement du site officiel du 70^e Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie

2014 sera l'année de la Normandie ! Le 70^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, les Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech 2014 en Normandie, le Championnat du Monde de kayak-polo à Thury Harcourt, le rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel en seront les événements phares.

La Normandie est connue dans le monde entier du fait du Débarquement allié sur ses plages le 6 juin 1944. L'Etat et la Région Basse-Normandie se mobilisent pour que cet événement soit un événement majeur en France et dans le monde.

C'est la première fois qu'un site officiel est créé pour rassembler l'essentiel des informations autour d'un anniversaire décennal du Débarquement. Site pratique, il doit également servir de vitrine à la Basse-Normandie. L'ensemble des membres du comité de pilotage (*) pour l'organisation du 70^e porte ce projet.

Depuis aujourd'hui - 9 mois jour pour jour avant la cérémonie internationale sur la plage de Sword - le site officiel du 70^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie - www.le70e-normandie.fr - www.the70th-normandy.com - offre aux Bas-Normands ainsi qu'aux visiteurs et professionnels du monde entier, une mine d'informations autour du 70^e.

Le site est actuellement disponible en français et en anglais. Dans les prochains jours, une traduction en 9 autres langues sera mise en ligne.

Le calendrier, la géolocalisation des événements

Le site est organisé autour du calendrier des événements : cérémonies officielles, cérémonies d'initiative locale ou événements labellisés. Il sera bien entendu enrichi au fil des semaines jusqu'à la fin des commémorations, en août 2014 dans l'Orne. Un descriptif rapide de chaque événement permettra au visiteur d'établir son programme.

Retour sur l'histoire

Les rubriques « le 70^e et La Normandie » proposent de remonter le temps et de revivre les moments forts du Débarquement, mais aussi le 60^e anniversaire ainsi que le 50^e et le 40^e dans les prochaines semaines. Ces espaces sont agrémentés de nombreuses photos.

Des espaces dédiés aux professionnels

Presse, organisateurs de voyages, vétérans, associations ou encore élus, chaque public spécialisé pourra s'appuyer sur le site pour préparer au mieux cet événement.

L'espace réglementation, par exemple, s'adresse aux associations et aux élus qui, l'expérience le montre, sont souvent confrontés aux mêmes demandes. La préfecture a souhaité les accompagner dans leurs démarches réglementaires en synthétisant tous les formulaires nécessaires pour répondre aux sollicitations et aux besoins inhérents à l'organisation de certaines manifestations comme les reconstitutions de batailles ou encore la circulation de véhicules de collection.

Les événements labellisés

Si le calendrier des cérémonies bi-nationales et nationales est attendu avec impatience, de nombreux événements organisés dans le cadre de ces commémorations sont déjà connus.

La Région Basse-Normandie a lancé en début d'année un appel à labellisation des initiatives qui célébreront le Débarquement et la Bataille de Normandie entre le 1^{er} mars et le 31 août 2014.

L'appel à labellisation des initiatives vise à encourager l'organisation d'événements ouverts au plus large public et, en particulier, à la jeunesse qui valoriseront :

- Le Débarquement et la Bataille de Normandie dans leur rigueur historique
- Les valeurs de paix et de réconciliation défendues dans le cadre de la candidature des plages de Normandie au patrimoine UNESCO.

Le dossier de demande de label est téléchargeable sur : www.region-basse-normandie.fr. Il reste encore quelques jours, jusqu'au 15 septembre, aux organisateurs de manifestations pour se porter candidats.

Toutefois, afin que toutes les bonnes initiatives puissent avoir leur place dans cet événement, un comité de labellisation se réunira à un rythme régulier.

Enfin **l'espace pratique** permettra à chacun d'organiser sa venue à l'occasion de cet événement. Comment venir en Normandie ? Où se loger ? Comment assister aux cérémonies ? autant d'informations pratiques qui seront utiles aux visiteurs du monde entier. Cet espace sera enrichi à l'approche des événements avec des informations pratiques comme le système de navettes, le stationnement etc ...

Suivez-nous

Parce que cet événement intéresse le monde entier et que la jeunesse est un thème fort de ce 70^e, les réseaux sociaux seront au cœur du dispositif de communication. D'ici quelques semaines, des comptes sur Twitter, Facebook ou encore Instagram seront créés et permettront au monde entier de vivre les coulisses de la préparation de cet événement et d'être au cœur de l'événement en juin 2014.

Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie et Michel Lalande, Préfet de région Basse-Normandie, Préfet du Calvados ont déclaré : « *Le 70^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie permettra de rendre hommage aux vétérans, sans oublier les victimes civiles et de transmettre les valeurs de Liberté et de Paix aux jeunes générations. Nous nous attacherons aussi à promouvoir la candidature des Plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Enfin, donner une visibilité à la Normandie dans le monde entier et faire évoluer la destination touristique figurent également au nombre de nos missions.* »

(*) Un comité de pilotage du 70e anniversaire, placé sous la présidence du Préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, Michel Lalande et de celle du Président de la Région Basse-Normandie, Laurent Beauvais, a été officiellement installé en avril dernier par le Ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants. Il est également composé des trois Conseils Généraux - Calvados, Manche et Orne - de la Ville de Caen et du Comité du débarquement.

Contacts presse :

Région Basse-Normandie : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – e.tirilly@crbn.fr

Préfecture de Région : Blandine Cloitre - tel : 02 31 30 66 31 - blandine.cloitre@calvados.gouv.fr